



DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SDEC ÉNERGIE
DU 9 OCTOBRE 2025 A 14H00

Etabli en application des dispositions du Décret n°2021-1311 du 7 novembre 2021.

L'an deux mille vingt-cinq, le 9 octobre, le Comité Syndical du Syndicat Départemental d'Energies du Calvados, légalement convoqué le vendredi 3 octobre 2025, s'est réuni, à 14h, en séance publique, à Saint-Contest (Salle Normandie de la Chambre de Commerce et d'Industrie Caen Normandie), sous la présidence de Madame Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente.

Ont été adoptées à l'unanimité, les délibérations suivantes :

N° d'ordre	Objet
2025-05-CS-DB-01	Convention relative au rattachement d'ouvrages de raccordement de réseau favorisant l'injection de gaz renouvelable entre le SDEC ENERGIE, GRDF et VALDALLIERE
2025-05-CS-DB-02	Financement des participations des membres aux travaux par fonds de concours
2025-05-CS-DB-03	Budget annexe "Mobilité durable" 2025 - Décision modificative n° 1
2025-05-CS-DB-04	Budget annexe "Mobilité durable" 2025 - Décision modificative n° 2
2025-05-CS-DB-05	Versement d'une avance remboursable du budget principal au budget annexe "Mobilité Durable"
2025-05-CS-DB-06	Mise en œuvre d'un protocole transactionnel entre l'entreprise SLTP - Société Laonnaise de TP et le SDEC ENERGIE

Le secrétaire de séance,

Patrice GERMAIN



La Présidente,

Catherine GOURNEY-LECONTE

Ces délibérations sont consultables, sur demande auprès du service des assemblées, pendant les horaires d'ouverture du Syndicat.